

LIVRE IV

À quoi m'attendre
**MA DEMANDE
D'ASILE**



BIENVENUE!



Voici l'histoire de quatre jeunes gens comme toi.

Ils sont arrivés sains et saufs en Europe après un long voyage.
Certains d'entre eux sont arrivés seuls. D'autres sont arrivés avec leur famille.
Ils ont beaucoup de questions et reçoivent l'aide de personnes qui travaillent sur place.



Cette histoire peut t'aider toi aussi!

Tu découvriras:

- ce que signifie **la procédure d'asile**
- ce à quoi t'attendre
- pourquoi tu dois participer et collaborer avec les agents
- qui peut t'aider
- quels sont tes droits

Tu peux lire cette histoire:




- seul(e)
- avec un(e) ami(e)
- avec quelqu'un qui travaille ici




Prends ton temps. Tu peux faire une pause et reprendre plus tard.

Si tu as du mal à comprendre quelque chose, **demande des explications**.
Ton tuteur, ton assistant(e) social(e) ou ton avocat(e) peuvent t'aider.

À LA FIN, TU TROUVERAS:

-  une page d'informations locales
-  un quiz amusant
-  un espace pour noter tes questions et des contacts utiles



Pour les **moins de 18 ans arrivant seul(e)s**, un tuteur sera nommé.
Dans certains pays, le tuteur est aussi appelé représentant.
De plus, dans certains pays, **demander l'asile s'appelle demander la protection internationale.**

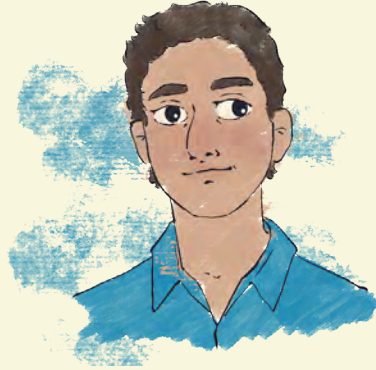


Enfin, n'oublie pas que tous les services proposés dans les structures d'accueil où tu séjournes sont gratuits. Si un membre du personnel te demande de l'argent, parle à un agent de confiance ou à ton tuteur.

VOICI LES PERSONNAGES DE CETTE HISTOIRE

Mohamed

J'ai 17 ans. Je suis heureux la plupart du temps. J'aime aider mes amis et ma famille dès que je peux. Arrivé seul il y a quelques semaines, je recherche mon grand-père. J'ai hâte de commencer à travailler.



Ahmed

J'ai 15 ans. Je suis arrivé avec ma sœur aînée Jasmine, qui s'occupe de moi depuis le décès de notre mère. J'aime sortir et me faire des amis. Je tiens à retourner à l'école dès que possible. Pour l'instant, j'apprends la langue d'ici.



Jasmine

J'ai 24 ans. Je suis arrivée avec mon frère, Ahmed, dont je m'occupe du mieux que je peux. Nous venons d'arriver et tentons de rejoindre notre oncle qui vit en Europe depuis quelque temps. J'adore le sport et je joue très bien au football.



Adam

J'ai 9 ans. Je suis tout seul ici. Pour l'instant, j'ai décidé de ne pas parler. J'ai vécu beaucoup de choses horribles avant d'arriver ici. J'ai besoin de temps avant de parler à nouveau. Mais je suis intelligent et je comprends tout. J'écoute très bien et je veux aller à l'école. J'aime tous les nouveaux amis que je me suis faits jusqu'ici.



Mme Ines

Je suis tutrice dans ce centre d'accueil. J'essaie d'aider au mieux tous les enfants et jeunes demandeurs d'asile. J'adore cuisiner et j'aime quand tout le monde est occupé et actif. L'activité physique contribue à la bonne santé physique et mentale.



M. Fred

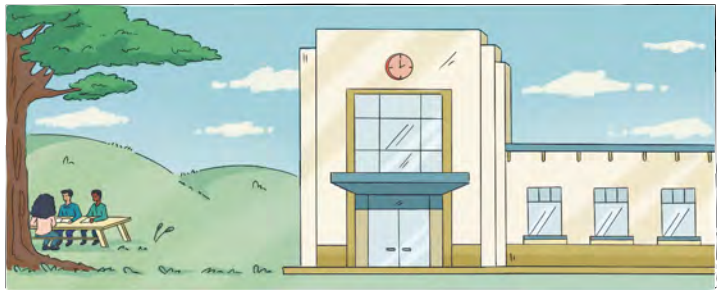
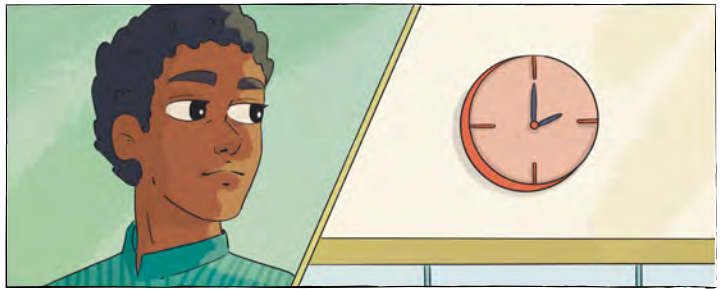
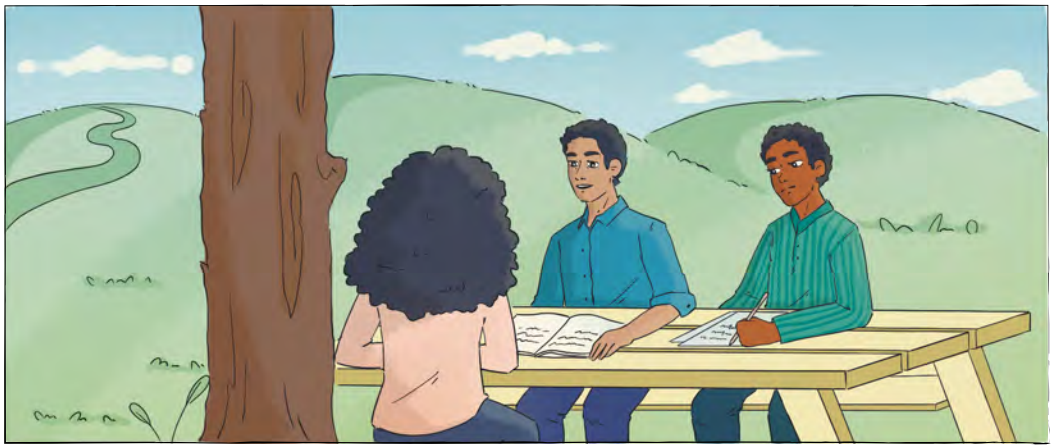
Je suis conseiller juridique, un genre d'avocat. Je travaille ici avec de nombreux collègues très bien formés. J'informe et j'aide les demandeurs d'asile sur des questions juridiques et sur leurs demandes d'asile. J'adore les t-shirts colorés et à message.



Un grand merci à tous les jeunes demandeurs d'asile qui ont lu cette histoire avant sa publication et ont contribué à la parachever.

Ils ont également aidé à choisir les noms des principaux personnages.

Nous remercions également les autorités maltaises et néerlandaises qui ont encadré les discussions avec les adolescents.



BONJOUR M. FRED, NOUS
AIMERIONS EN SAVOIR PLUS
SUR LA PROCÉDURE D'ASILE!



... ET SUR CE QUI
SE PASSE AU
COURS DE
L'ENTRETIEN
INDIVIDUEL DE
DEMANDE
D'ASILE...

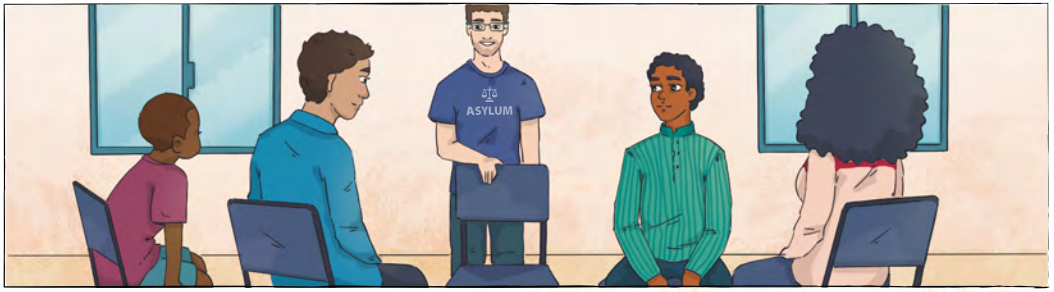


... ET UNE FOIS QUE
L'ON AURA REÇU UNE
DÉCISION...



WAOUH, QUE DE QUESTIONS! VOICI UNE VUE
D'ENSEMBLE.
POUR CE QUI EST DE VOTRE SITUATION,
REPASSEZ ME VOIR ET JE VOUS EN DIRAI PLUS.





SI VOUS NE POUVEZ PAS RENTRER DANS VOTRE PAYS PARCE QUE CELA REPRÉSENTE UN DANGER POUR VOUS, VOUS POUVEZ DEMANDER L'ASILE.

QUICONQUE A LE DROIT DE DEMANDER L'ASILE, MAIS TOUT LE MONDE NE BÉNÉFICIERA PAS D'UNE PROTECTION.



QU'ENTENDEZ-VOUS PAR «PROTECTION»?

CELA SIGNIFIE QUE TU PEUX RESTER DANS LE PAYS OÙ TU AS DEMANDÉ L'ASILE TANT QUE TU EN AS BESOIN.



TA PROTECTION DÉPEND DES RAISONS POUR LESQUELLES TU ESTIMES QUE TON PAYS D'ORIGINE N'EST PAS SÛR POUR TOI. PAR EXEMPLE...

Si tu as peur de rentrer pour les raisons suivantes:

- ta couleur de peau
- ta religion, ta culture ou tes traditions
- ton groupe ethnique
- tes opinions politiques ou celles de ta famille
- la personne que tu aimes et avec laquelle tu souhaites être
- un groupe auquel tu appartiens et qui n'est pas accepté



... TU PEUX AUSSI BÉNÉFICIER D'UNE PROTECTION SI TON PAYS EST EN GUERRE OU SI TU RISQUES DE SUBIR D'AUTRES TRAITEMENTS VIOLENTS EN CAS DE RETOUR.



VOICI QUELQUES SITUATIONS QUI POUSSENT LES GENS À FUIR LEUR PAYS.



DONC, SI JE NE SUIS PAS EN SÉCURITÉ ET SI MON PAYS NE VEUT OU NE PEUT PAS ME PROTÉGER, JE PEUX DEMANDER L'ASILE?



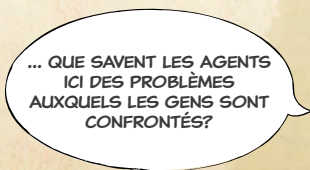
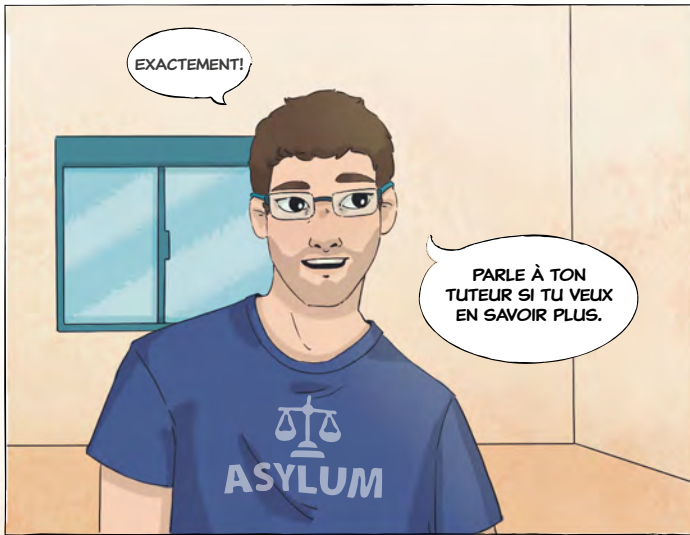
EXACTEMENT!

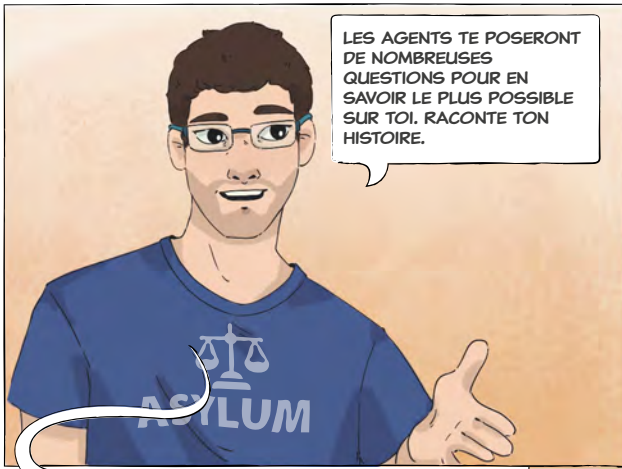
DANS CERTAINS PAYS, ÊTRE UNE FILLE PEUT ÊTRE RISQUÉ, CAR ELLES NE PEUVENT PAS CIRCULER LIBREMENT, PEUVENT ÊTRE PRIVÉES D'ÉCOLE OU SONT FORCÉES DE SE MARIER...



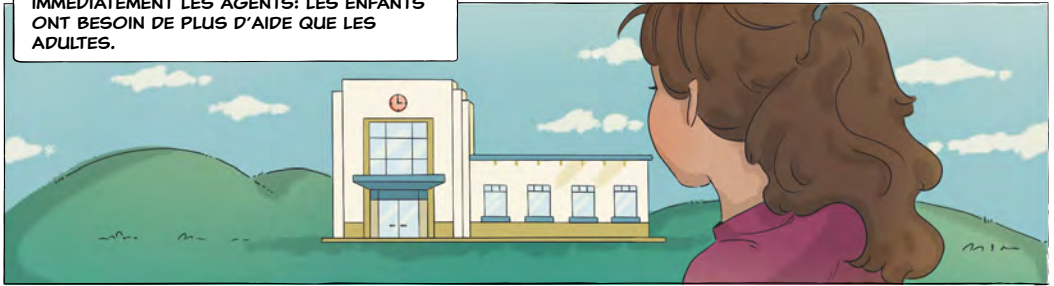
... DANS D'AUTRES, L'ÉTAT DE SANTÉ OU UN HANDICAP PEUVENT CONSTITUER UN RISQUE.







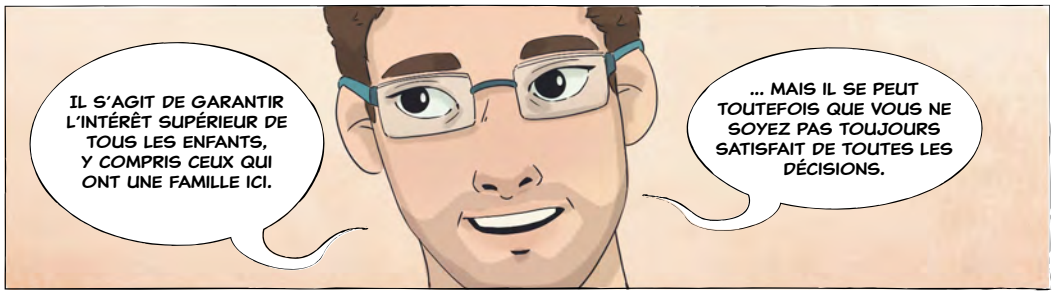
TOUTE PERSONNE DE MOINS DE 18 ANS ARRIVANT SEULE DOIT EN INFORMER IMMÉDIATEMENT LES AGENTS: LES ENFANTS ONT BESOIN DE PLUS D'AIDE QUE LES ADULTES.

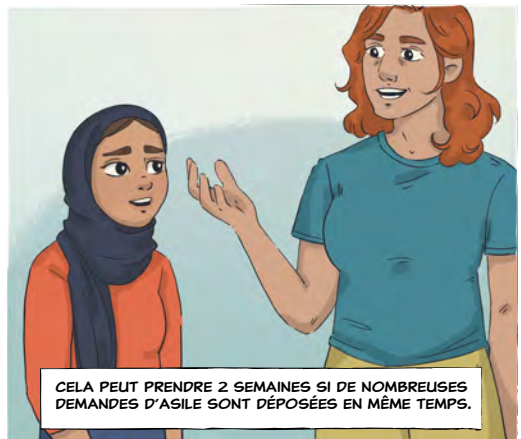
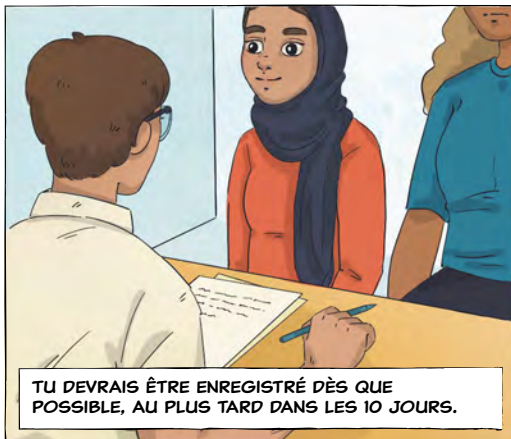
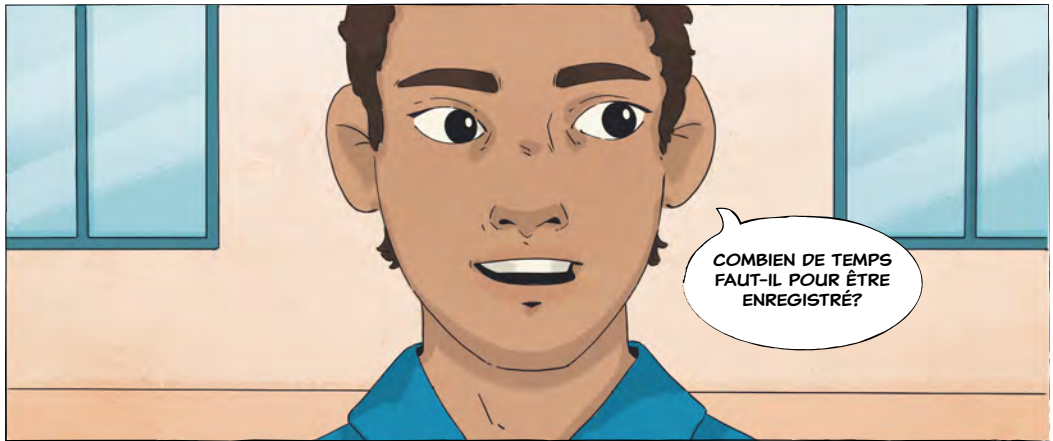
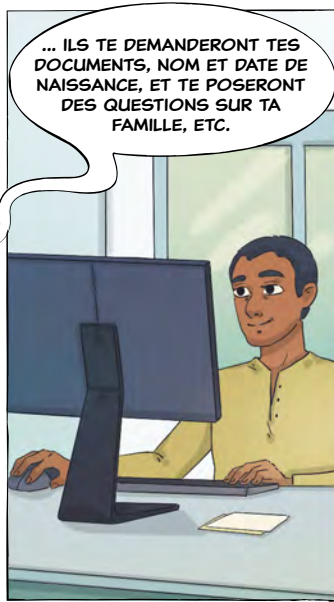


LES AGENTS QUI TE PARLENT SONT FORMÉS ET METTENT TOUT EN ŒUVRE POUR TE RÉCONFORTEUR.

ILS ESSAIENT DE TENIR COMPTE DE TES SOUHAITS, BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS AVANT DE SE PRONONCER. ILS SE RENSEIGNENT SUR TON PAYS POUR MIEUX COMPRENDRE TA SITUATION.





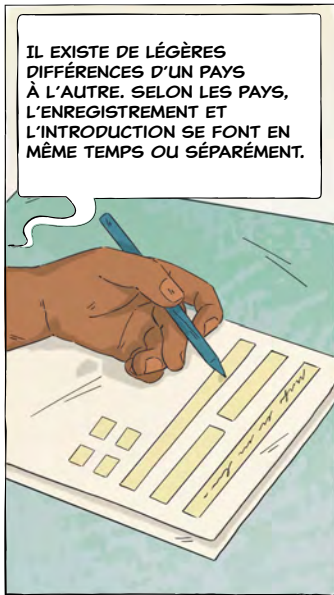




ON M'A DIT QUE JE DEVAIS «INTRODUIRE» MA DEMANDE, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?



ON TE DEMANDERA DE FOURNIR DES INFORMATIONS SUR LES RAISONS POUR LESQUELLES TU AS QUITTÉ TON PAYS ET NE PEUX PAS Y RETOURNER, DES DÉTAILS SUR TON VOYAGE, ETC.



IL EXISTE DE LÉGÈRES DIFFÉRENCES D'UN PAYS À L'AUTRE. SELON LES PAYS, L'ENREGISTREMENT ET L'INTRODUCTION SE FONT EN MÊME TEMPS OU SÉPARÉMENT.



SI TU RENCONTRES LES AUTORITÉS À DEUX REPRISES...

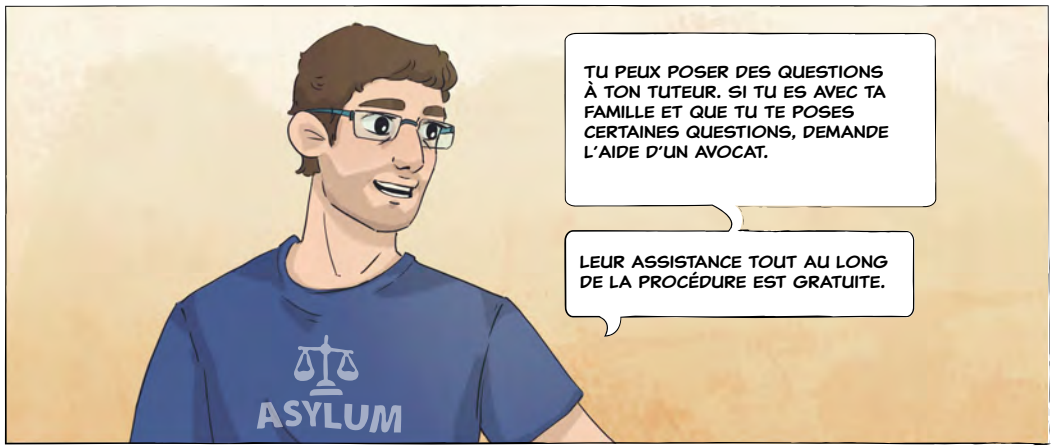


... ILS SAISISSENT TES INFORMATIONS DANS UN SYSTÈME INFORMATIQUE DANS LES 21 JOURS SUIVANT TON ENREGISTREMENT. CELA PEUT PRENDRE PLUS DE TEMPS EN CAS D'AFFLUX IMPORTANT DE PERSONNES.



... ET LES ENFANTS ARRIVANT AVEC LEURS PARENTS PEUVENT ÊTRE INCLUS DANS LA DEMANDE D'ASILE DE LEURS PARENTS, SELON LEUR ÂGE.





TU PEUX POSER DES QUESTIONS À TON TUTEUR. SI TU ES AVEC TA FAMILLE ET QUE TU TE PASSES CERTAINES QUESTIONS, DEMANDE L'AIDE D'UN AVOCAT.

LEUR ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE EST GRATUITE.



APRÈS MON ENREGISTREMENT, J'AI REÇU UN DOCUMENT INDIQUANT QUE JE SUIS DEMANDEUR.



OUI. CE DOCUMENT PROUVE QUE TU AS DEMANDÉ L'ASILE. IL EST IMPORTANT. GARDE-LE EN LIEU SÛR.




J'AI PRIS UNE PHOTO DU MIEN ET L'AI SAUVEGARDÉ SUR MON TÉLÉPHONE...




BRAVO!



M. FRED, MON GRAND-PÈRE EST ICI EN EUROPE. MAINTENANT QUE JE SUIS DEMANDEUR, EST-CE QUE JE PEUX LE REJOINDRE?



PAS ENCORE. RESTE LÀ OÙ TU ES ENREGISTRÉ. LES AUTORITÉS, EN DIALOGUE AVEC TON TUTEUR ET TOI, DÉCIDERONT DES POSSIBILITÉS DE VOUS RÉUNIR ET DES MODALITÉS.




AVANT DE QUITTER UN PAYS POUR UN AUTRE, PARLES-EN AVEC TON TUTEUR OU UN AVOCAT POUR COMPRENDRE CE QUE CELA IMPLIQUE.




...VOYAGER SEUL PEUT ÊTRE DANGEREUX!



JE COMPRENDS QUE JE DOIS RESTER ICI.

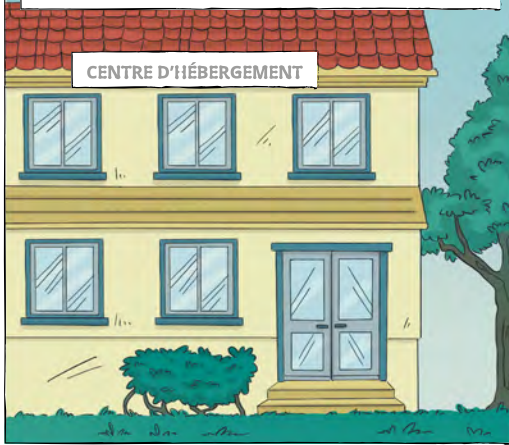


DANS L'ATTENTE DE LEUR ENTRETIEN, OÙ DORMENT ET MANGENT LES PERSONNES?



LES AUTORITÉS DOIVENT VOUS FOURNIR UN LIEU D'HÉBERGEMENT SÛR ET ADAPTÉ, APPELÉ «CENTRE D'ACCUEIL». ILS VOUS EXPLIQUERONT COMMENT VOUS PROCURER DE LA NOURRITURE ET DES PRODUITS DE PREMIÈRE NéCESSITÉ.

S'ILS ONT UNE FAMILLE, LES ENFANTS SONT LOGÉS DANS UN LOGEMENT FAMILIAL.



LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS PEUVENT ÊTRE PLACÉS AVEC D'AUTRES ENFANTS DANS UNE SITUATION SIMILAIRE ET SELON LEURS BESOINS.

LES AGENTS T'INDIQUERONT OÙ APPRENDRE LES LANGUES LOCALES...



... ALLER À L'ÉCOLE, TROUVER UN EMPLOI OU VOIR UN MÉDECIN SI BESOIN.



EN ATTENDANT VOTRE ENTRETIEN, OCCUPEZ-VOUS ET DEMANDEZ À UN AVOCAT OU À UN TUTEUR DE VOUS AIDER À VOUS PRÉPARER.



SI VOUS RESSENTEZ DE L'INQUIÉTUDE, DU STRESS OU DE LA PEUR, PARLEZ-EN À UNE PERSONNE DE CONFIANCE. LES AGENTS NE PEUVENT VOUS AIDER QUE S'ILS SAVENT CE QUI VOUS PRÉOCCUPE.



TOI, TON TUTEUR OU TON AIDANT RECEVREZ UNE INVITATION ÉCRITE À L'ENTRETIEN INDICANT LA DATE, L'HEURE ET LE LIEU, PAR EMAIL OU PAR COURRIER POSTAL.



LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE INTERROGÉS EN PRÉSENCE D'UN ADULTE RESPONSABLE D'EUX, COMME UN PARENT OU UN TUTEUR.



QUE SE PASSE-T-IL SI JE SUIS MALADE CE JOUR-LÀ?

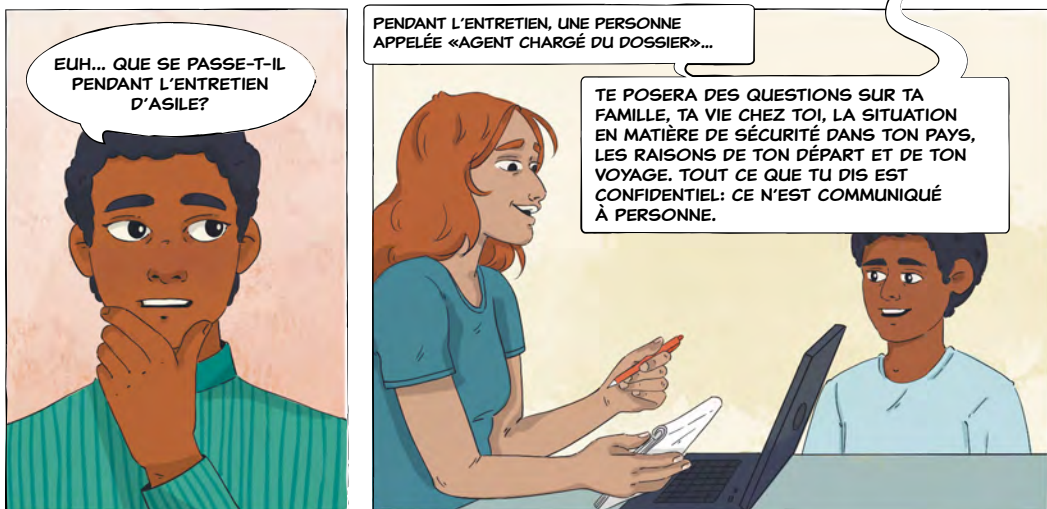
TOI OU TON TUTEUR DEVEZ LE SIGNALER IMMÉDIATEMENT AUX AUTORITÉS.

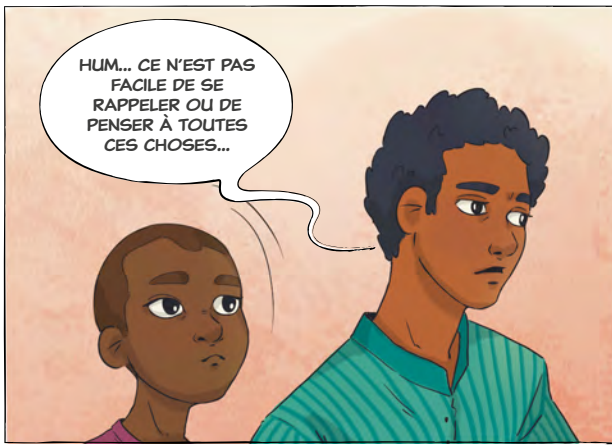


EUH... QUE SE PASSE-T-IL PENDANT L'ENTRETIEN D'ASILE?

PENDANT L'ENTRETIEN, UNE PERSONNE APPELÉE «AGENT CHARGÉ DU DOSSIER»...

TE POSERA DES QUESTIONS SUR TA FAMILLE, TA VIE CHEZ TOI, LA SITUATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DANS TON PAYS, LES RAISONS DE TON DÉPART ET DE TON VOYAGE. TOUT CE QUE TU DIS EST CONFIDENTIEL: CE N'EST COMMUNIQUÉ À PERSONNE.

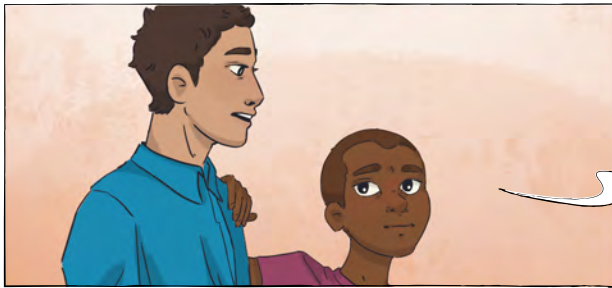




HUM... CE N'EST PAS FACILE DE SE RAPPELER OU DE PENSER À TOUTES CES CHOSES...



JE LE SAIS, C'EST DIFFICILE. MAIS LES AGENTS SONT FORMÉS ET T'AIDERONT.



ON M'A DIT QUE C'ÉTAIT UN PEU COMME UN EXAMEN.



ESSAIE DE T'Y PRÉPARER AVEC TON TUTEUR OU UN AVOCAT.

D'ACCORD. COMBIEN DE TEMPS DURE L'ENTRETIEN?



CELA PEUT PRENDRE UN CERTAIN TEMPS, SURTOUT SI UN INTERPRÈTE EST PRÉSENT. SI TU ES FATIGUÉ, TU PEUX DEMANDER UNE PAUSE.



ET SI JE N'AI PAS DE RÉPONSE À UNE QUESTION?

FAIS DE TON MIEUX. SI TU OUBLIES CERTAINS DÉTAILS, DIS-LE. DONNE LE PLUS DE RENSEIGNEMENTS POSSIBLE. SI TU NE CONNAIS PAS LES DATES PRÉCISES, TU PEUX INDICHER SI C'ÉTAIT L'ÉTÉ OU UNE PÉRIODE DE VACANCES.

MAIS N'INVENTE PAS.



À LA FIN, L'AGENT VÉRIFIERA TES RÉPONSES AVEC TOI. SI QUELQUE CHOSE N'A PAS ÉTÉ COMPRIS, DEMANDE-LUI DE CORRIGER. PLUS TARD, CE SERA DIFFICILE.

EST-CE QUE JE PEUX FOURNIR DES LETTRES, DOSSIERS SCOLAIRES/ MÉDICAUX ET ARTICLES DE PRESSE POUR EXPLIQUER MON RÉCIT?

ABSOLUMENT!

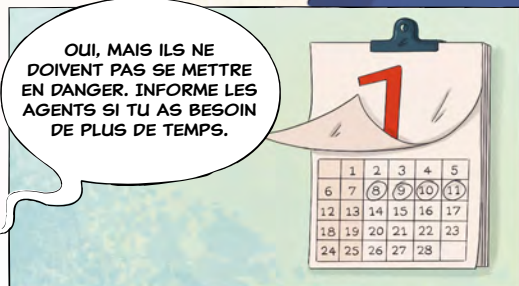


... ET POUR LES DÉCLARATIONS D'AMIS OU DE MEMBRES DE LA FAMILLE OU LES PHOTOS DE DOCUMENTS COMME MON ACTE DE NAISSANCE?



OUI, SI C'EST PERTINENT POUR EXPLIQUER TON HISTOIRE ET LES RAISONS DE TON DÉPART.

LES AMIS ET LA FAMILLE PEUVENT M'AIDER À TROUVER CES INFORMATIONS.



OUI, MAIS ILS NE DOIVENT PAS SE METTRE EN DANGER. INFORME LES AGENTS SI TU AS BESOIN DE PLUS DE TEMPS.



ILS PEUVENT REPOUSSER TON ENTRETIEN SI LES INFORMATIONS LES AIDENT À PRENDRE UNE DÉCISION.



UN AMI M'A DIT QUE LES AUTORITÉS NE RÉEXAMINERAIENT PAS SA DEMANDE D'ASILE. POURQUOI?



LES AUTORITÉS VÉRIFIENT D'ABORD SI ELLES DOIVENT OU NON EXAMINER UNE DEMANDE D'ASILE.



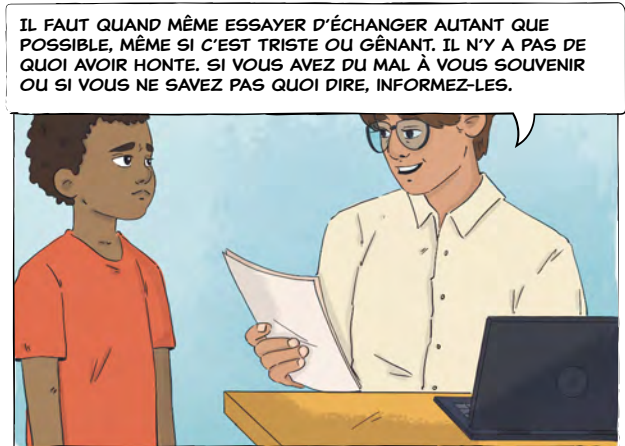
ELLES PEUVENT NE PAS LE FAIRE SI TU AS DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UNE PROTECTION DANS UN AUTRE PAYS OU SI TU VIENS D'UN PAYS CONSIDÉRÉ COMME SÛR.



M. FRED, QUE SE PASSE-T-IL SI QUELQU'UN VEUT RÉPONDRE, MAIS NE PEUT PAS LE FAIRE, PAR PEUR OU PARCE QUE LES QUESTIONS SONT TROP PERSONNELLES?



C'EST DIFFÉRENT. LES GENS FUIENT À CAUSE DE TRÈS MAUVAISES EXPÉRIENCES. IL EST NATUREL DE NE PAS VOULOIR EN PARLER.

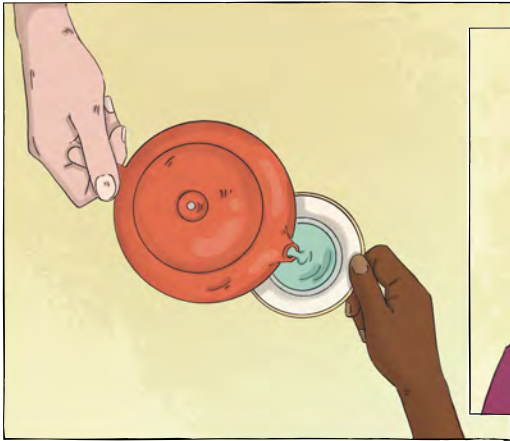


IL FAUT QUAND MÊME ESSAYER D'ÉCHANGER AUTANT QUE POSSIBLE, MÊME SI C'EST TRISTE OU GÉNANT. IL N'Y A PAS DE QUOI AVOIR HONTE. SI VOUS AVEZ DU MAL À VOUS SOUVENIR OU SI VOUS NE SAVEZ PAS QUOI DIRE, INFORMEZ-LES.

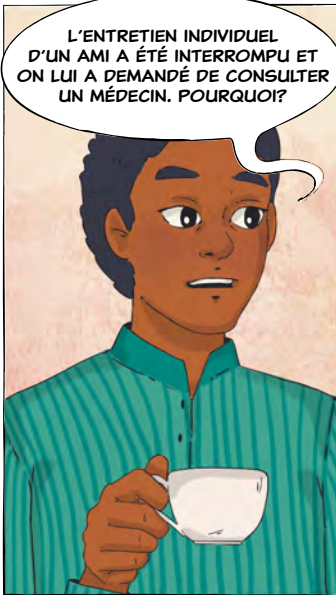
CE QUE VOUS AVEZ VÉCU PEUT ÊTRE UNE INFORMATION IMPORTANTE. LES AGENTS ESSAIERONT DE VOUS RÉCONFORTER. ILS PEUVENT FAIRE UNE PAUSE OU DEMANDER À QUELQU'UN DE VOUS AIDER S'ILS VOUS VOIENT EN DIFFICULTÉ.



TOUTES LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT ICI DOIVENT VOUS TRAITER AVEC RESPECT. À DÉFAUT, VOUS POUVEZ VOUS PLAINDRE OFFICIELLEMENT: DEMANDEZ DE L'AIDE À UNE PERSONNE DE CONFIANCE.

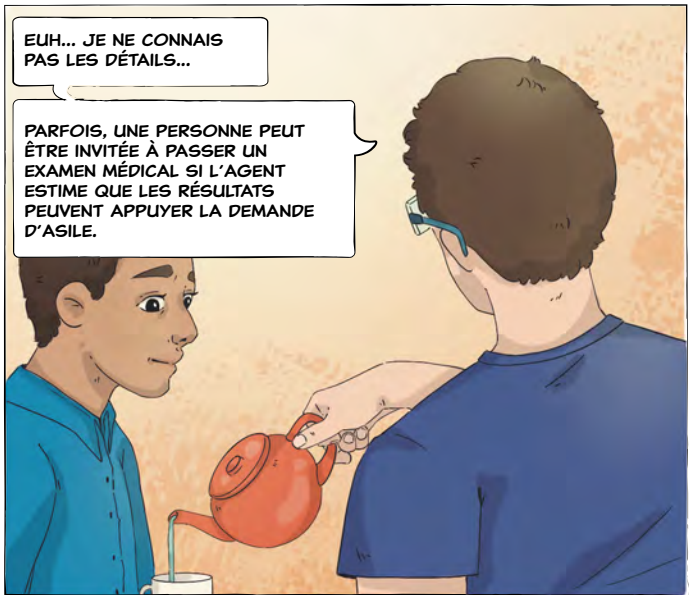


L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'UN AMI A ÉTÉ INTERROMPU ET ON LUI A DEMANDÉ DE CONSULTER UN MÉDECIN. POURQUOI?

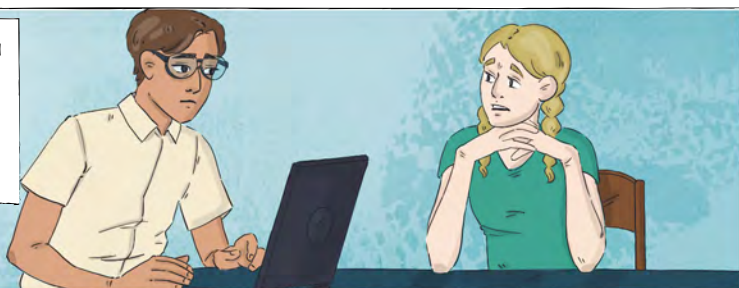


EUH... JE NE CONNAIS PAS LES DÉTAILS...

PARFOIS, UNE PERSONNE PEUT ÊTRE INVITÉE À PASSER UN EXAMEN MÉDICAL SI L'AGENT ESTIME QUE LES RÉSULTATS PEUVENT APPLUYER LA DEMANDE D'ASILE.



LA PERSONNE A PEUT-ÊTRE UN PROBLÈME DE SANTÉ OU DE SANTÉ MENTALE NON DÉTECTÉ AUPARAVANT ET BESOIN D'UN TRAITEMENT. LES RÉSULTATS DÉTERMINERONT LES ÉTAPES SUIVANTES.



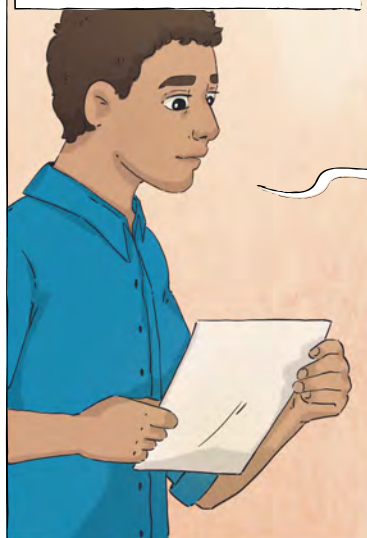
LES AGENTS VOUS DEMANDERONT SI VOUS ACCEPTEZ DE PASSER L'EXAMEN. EN TANT QU'ENFANT, VOS PARENTS OU VOTRE TUTEUR SERONT IMPLIQUÉS.



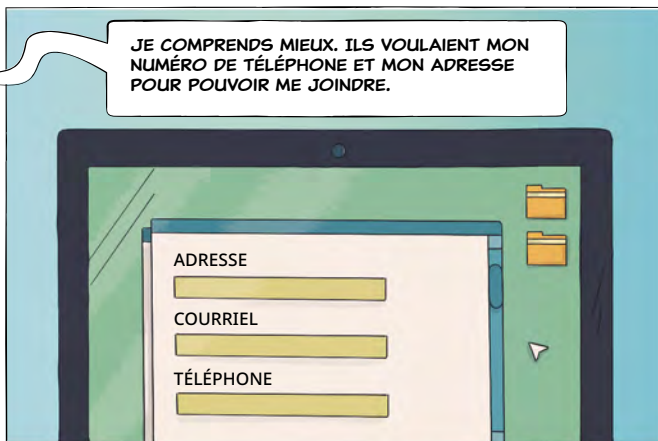
EUH... COMMENT SAVOIR SI J'AI OBTENU L'ASILE OU NON?



APRÈS L'ENTRETIEN, LES AGENTS EXAMINERONT TOUTES LES INFORMATIONS ET PRENDRONT UNE DÉCISION CONCERNANT VOTRE DEMANDE. CELA PEUT PRENDRE DU TEMPS AVANT DE RECEVOIR UNE LETTRE EXPLIQUANT LA DÉCISION.



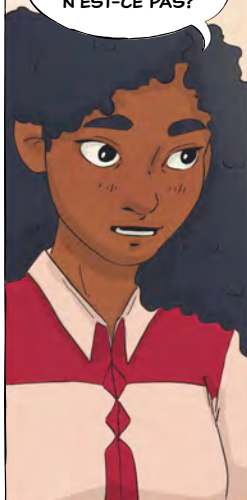
JE COMPRENDS MIEUX. ILS VOULAIENT MON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET MON ADRESSE POUR POUVOIR ME JOINDRE.



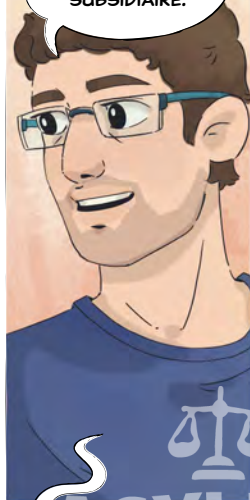
OUI! SI LA DÉCISION EST POSITIVE, LES PERSONNES PEUVENT RESTER ET BÉNÉFICIER D'UNE FORME DE PROTECTION.



ÇA PEUT ÊTRE LE STATUT DE RÉFUGIÉ, N'EST-CE PAS?



OUI! ... OU LA PROTECTION SUBSIDIAIRE.



DANS LES DEUX CAS, VOUS OBTENEZ UN PERMIS DE SÉJOUR VALABLE TANT QUE VOUS AVEZ BESOIN DE PROTECTION. UN AVOCAT PEUT VOUS EXPLIQUER CELA EN DÉTAIL.

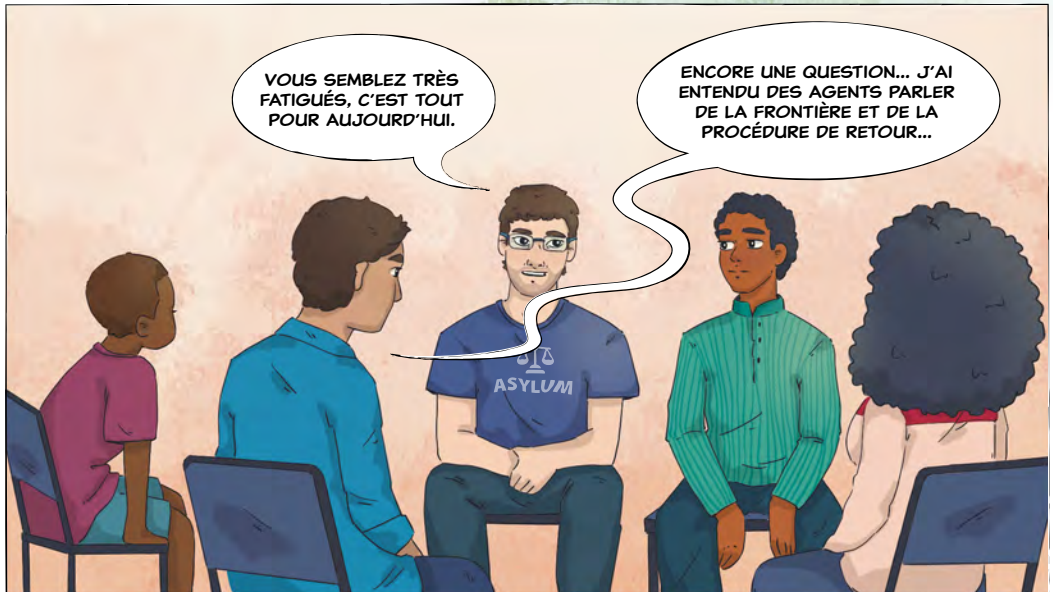
EN CAS DE DÉCISION NÉGATIVE, VOUS NE POUVEZ PAS RESTER, CAR IL A ÉTÉ JUGÉ QU'UN RETOUR DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE OU DANS LE PAYS OÙ VOUS VIVIEZ AVANT NE PRÉSENTE PAS DE RISQUE POUR VOUS.



EN CAS DE DÉSACCORD, VOUS POUVEZ INTRODUIRE UN RECOURS (DEMANDE DE RÉEXAMEN DE VOTRE DOSSIER).



IL FAUT REMPLIR LES FORMULAIRES IMMÉDIATEMENT. DEMANDEZ DE L'AIDE. ATTENTION, UN RECOURS N'EST QU'UN RÉEXAMEN, PAS UNE GARANTIE DE PROTECTION.





LA PROCÉDURE DE RETOUR CONCERNE LES PERSONNES QUI DOIVENT RENTRER DANS LEUR PAYS PARCE QU'IL EST CONSIDÉRÉ COMME SÛR.



CERTAINES PERSONNES PEUVENT ÉGALEMENT CHOISIR DE RENTRER VOLONTAIREMENT DANS LEUR PAYS D'ORIGINE. INFORME LES AGENTS POUR OBTENIR DE L'AIDE.



LA PROCÉDURE À LA FRONTIÈRE SIGNIFIE QUE TA DEMANDE D'ASILE EST EXAMINÉE SUR LE LIEU D'ARRIVÉE PAR VOIE AÉRIENNE, TERRESTRE OU MARITIME.



TU DEVRAS PEUT-ÊTRE Y RESTER JUSQU'À CE QUE TON DOSSIER SOIT TRANCHÉ ET TU NE PEUX PAS CIRCULER LIBREMENT.




LES ENFANTS ARRIVANT AVEC LEUR FAMILLE PEUVENT RESTER DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE À LA FRONTIÈRE, QUI DURE 3 À 4 MOIS.



LES ENFANTS ARRIVÉS SEULS NE SONT PAS SOUMIS À LA PROCÉDURE À LA FRONTIÈRE, À QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS.

ADRESSE-TOI À TON TUTEUR POUR EN SAVOIR PLUS.



UNE DERNIÈRE QUESTION... QUE SE PASSE-T-IL SI UN ENFANT MENT SUR SON ÂGE POUR SEMBLER PLUS JEUNE OU PLUS VIEUX?



DONNEZ TOUJOURS AUX AGENTS VOTRE ÂGE RÉEL. EN CAS DE DOUTE, ILS PEUVENT DEMANDER UNE ÉVALUATION DE L'ÂGE.



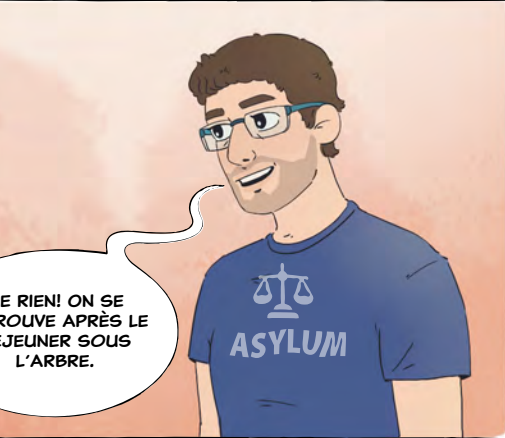
NOUS ABORDERONS L'ÉVALUATION DE L'ÂGE AVEC MME INES APRÈS LE DÉJEUNER. C'EST UN SUJET IMPORTANT.



OUI, À TABLE, J'AI LE VENTRE QUI GARGOUILLE!



MERCI!



DE RIEN! ON SE RETROUVE APRÈS LE DÉJEUNER SOUS L'ARBRE.

IMPORTANT

Dans ce pays...

L'autorité chargée de m'enregistrer et d'organiser mon entretien individuel d'asile s'appelle:

Le nom de mon tuteur est: _____

Je peux contacter un avocat gratuitement pour en savoir plus sur la procédure d'asile et me préparer à mon entretien.

Pour ce faire, je peux contacter: _____

Si je suis en désaccord avec la décision relative à ma demande d'asile, je peux demander conseil à mon tuteur et à un avocat sur les recours.

En cas de recours, les informations suivantes peuvent être utiles: _____

Si quelqu'un qui travaille ici, comme les agents, les conseillers juridiques, les assistants sociaux ou mon tuteur, me traite mal, je peux déposer une plainte et contacter: _____

En cas d'urgence, je peux contacter l'ambulance au _____
ou la police au _____



Si je veux retourner volontairement dans mon pays d'origine, mon tuteur m'aidera à contacter l'Organisation internationale pour les migrations (OIM):



Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) peut aussi nous aider, moi ou ma famille, sur des questions juridiques. Coordonnées du HCR:

Autres informations importantes: _____

QUIZ

Je vérifie mes connaissances sur la procédure d'asile.

☑ Coche la bonne réponse.

- 1 Les personnes demandent une protection internationale ou l'asile parce qu'elles ont peur de rentrer chez elles, où elles-mêmes ou leur famille ne seraient pas en sécurité. a. Vrai
b. Faux
-
- 2 Les autorités doivent m'enregistrer dans les 5 à 8 jours suivant ma demande d'asile. Exceptionnellement, cela peut prendre jusqu'à 2 semaines. a. Vrai
b. Faux
-
- 3 Je peux me rendre dans n'importe quel pays après avoir demandé l'asile. a. Vrai
b. Faux
-
- 4 Il est important de coopérer avec les agents qui me posent des questions durant mon entretien individuel de demande d'asile. Si je ne me rappelle pas quelque chose, je peux le leur dire. a. Vrai
b. Faux
-
- 5 Les enfants arrivant seuls ne sont pas soumis à la procédure à la frontière. a. Vrai
b. Faux
-
- 6 Si j'ai des questions sur l'entretien individuel de demande d'asile, je peux poser des questions à mon tuteur ou à un avocat. C'est gratuit. a. Vrai
b. Faux
-
- 7 Les agents vérifieront avec moi les informations collectées pendant l'entretien individuel de demande d'asile pour que je puisse corriger toute erreur. a. Vrai
b. Faux
-
- 8 Si je ne peux pas me présenter à mon entretien individuel de demande d'asile, cela n'a pas d'importance. a. Vrai
b. Faux

QUIZ

- 9 C'est bien de montrer aux agents tous les documents dont je dispose, même en photo sur mon téléphone. a. Vrai
b. Faux
-
- 10 À l'issue de l'entretien individuel de demande d'asile, les agents examineront toutes les informations et décideront si j'ai besoin d'une protection ou non. a. Vrai
b. Faux
-
- 11 Si je ne suis pas d'accord avec leur décision, je peux en parler à mon tuteur ou à un avocat et contester la décision. a. Vrai
b. Faux

Réponses aux questions

Question 1 : a ; question 2 : a ; question 3 : b ; question 4 : a ; question 5 : a ; question 6 : a ; question 7 : a ; question 8 : b ; question 9 : a ; question 10 : a ; question 11 : a

NOTES

FRENCH

Cette brochure est fournie à titre d'information uniquement. Elle ne crée pas en soi de droits ou d'obligations. L'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) a fourni le contenu principal de ce document et n'en autorise la reproduction et la modification que pour les États membres de l'UE. L'EUAA décline toute responsabilité quant à l'exactitude, au contenu, à l'exhaustivité, à la légalité ou à la fiabilité des informations ajoutées dans cette brochure par les États membres ou par toute autre partie tierce compétente. Ni l'EUAA, ni aucune personne agissant en son nom ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette brochure.

© Agence de l'Union européenne pour l'asile, 2025

